

Programme d'apprentissage : la langue française selon le CECRL

Niveau B2

Volume d'heures de cours : 180h-200h (en immersion, dans un pays francophone)

Objectif d'apprentissage :

A l'issue du niveau B2, l'apprenant pourra :

- Rendre compte de ses opinions et les défendre
- Développer un point de vue sur un sujet en soutenant les avantages et les inconvénients
- Construire une argumentation logique
- Développer une argumentation
- Exposer un problème
- S'interroger sur les causes, les conséquences
- Prendre une part active dans une discussion
- Parler avec naturel
- Prendre l'initiative de la parole
- S'adapter au cours d'une conversation et défendre son point de vue
- Utiliser une variété de mots de liaison
- Soutenir systématiquement une argumentation

Lexique :

- Les sujets d'actualité
- Les faits de société
- La politique
- La religion
- L'éducation
- L'écologie
- La culture
- Le droit
- La justice
- La défense
- L'économie
- La santé
- L'histoire
- La mode
- Le monde du travail

Grammaire :

- Les temps du passé
- Le subjonctif
- Les pronoms compléments y et en
- Les adjectifs accompagnés de préposition
- Les formes impersonnelles
- Le conditionnel présent
- La modalisation
- Les pronoms relatifs composés
- La mise en relief

Descripteur de compétence générale d'un apprenant B2 :

L'apprenant peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.